

6e

Ce que **mon enfant apprend** à l'école

2006–2007

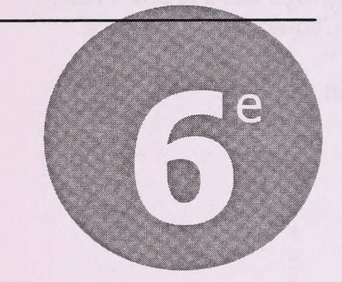
Manuel à l'intention des parents – 6e année

375.37
C47
6.annee
2006/
2007

BSJ
SPECCOLL




UNIVERSITY OF ALBERTA
QUAECUMQUE VERA
Ex Libris
Universitatis
Albertensis



Ce que **mon enfant apprend** à l'école

2006-2007

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 6e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Education, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Alberta Education

On peut consulter ce document et plusieurs autres dans le site Web : <http://www.education.gov.ab.ca/French>. Cliquez sur « Parents ».

Cette publication est en vente au :

Learning Resources Centre
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780-427-2767
(En Alberta, composez le 310-0000 pour faire un appel sans frais d'interurbain.)
Téléc. : 780-422-9750
Internet: **http://www.lrc.education.gov.ab.ca**

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française
Téléphone : 780-427-2940
Téléc. : 780-422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Aboriginal Services Branch
Téléphone : 780-415-9300
Téléc. : 780-415-9306
Courriel : asb@gov.ab.ca

Curriculum Branch
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@edc.gov.ab.ca

Learner Assessment Branch
Téléphone : 780-427-0010
Téléc. : 780-422-4200
Courriel : assess.contact@edc.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-0576
Courriel : curric.contact@edc.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch
Téléphone : 780-674-5350
Téléc. : 780-674-6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

- Pour tout renseignement au sujet de LearnAlberta.ca
  Téléphone : 780-415-8528
  Téléc. : 780-422-9157
  Courriel : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca

Special Programs Branch
Téléphone : 780-422-6326
Téléc. : 780-422-2039
Courriel : SpecialEd@edc.gov.ab.ca

ISSN 1489-811X

© 2006, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education, Alberta Education, Édifice 44 Capital Boulevard, 10044, 108e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 5E6. Tous droits réservés.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

Bibliothèque Saint-Jean
University of Alberta

TABLE DES MATIÈRES

v Message du ministre de l'Éducation

1 Renseignements à l'intention des parents
1 Introduction
1 L'apprentissage en Alberta
2 L'éducation en français langue première
3 L'enseignement de la langue
4 Pour aider votre enfant
5 Conseils d'école
5 Activités de financement et frais scolaires
6 Le choix d'écoles

6 Information au sujet des programmes
7 Comment obtenir l'information nécessaire
8 Les contenus – Ce que les élèves doivent apprendre
8 L'élaboration d'un programme – Qui participe au processus?
9 Comment assurer la pertinence des programmes
9 La planification des changements aux programmes
9 La révision d'un programme
10 La mise en œuvre d'un programme

10 L'éducation autochtone

11 Activité physique quotidienne

12 Développement personnel et exploration de carrières

13 Les soutiens à l'apprentissage
13 La francisation
13 L'anglais langue seconde
13 Les besoins spéciaux
15 L'apprentissage à distance et en ligne
16 Ressources numériques pour appuyer les résultats d'apprentissage

16 L'évaluation
16 L'évaluation du rendement de votre enfant
17 Les tests de rendement provinciaux

19 6e année
19 Aperçu de la 6e année

20 Matières obligatoires
20 Français
24 Anglais
28 Mathématiques
30 Sciences
32 Études sociales
34 Technologies de l'information et de la communication (TIC)

©Alberta Education, Canada, 2006

36 Éducation physique
40 Santé et préparation pour la vie
42 Arts plastiques et musique

44 Matières facultatives
44 Art dramatique
45 Langues autres que l'anglais et le français

47 Commentaires

Remarque. - Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Message du
ministre de l'Éducation

Les parents jouent un rôle important dans l'éducation de leurs enfants. Ils leur fournissent l'encouragement et l'appui nécessaires à leur réussite sur le plan scolaire. Pour aider les parents à jouer ce rôle, Alberta Education a préparé la série de manuels : *Ce que mon enfant apprend à l'école* pour vous faire découvrir ce que vos enfants apprendront cette année.

Quand les parents participent à l'apprentissage de leurs enfants, nombreux sont les bienfaits. Ensemble, vous prenez connaissance des tâches, des défis et des récompenses que renferment les programmes d'études. Quand vous aidez vos enfants à bien réussir à l'école, vous les aidez à se préparer un brillant avenir, tant à l'école que plus tard, dans la vie.

La série de manuels : *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une ressource et un guide de référence utiles. Je vous invite à considérer ce manuel comme un fil de sécurité entre vous et vos enfants. Utilisez-le quand vous sentez le besoin de communiquer avec vos enfants au sujet de défis de certains cours ou que vous voulez savoir ce qu'ils seront appelés à apprendre.

Si vous avez des questions au sujet des renseignements présentés dans ce manuel, n'hésitez pas d'en parler avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant.

Je souhaite à vous et à votre famille une année scolaire agréable et couronnée de succès.

Le ministre de l'Éducation et
Leader parlementaire,

Gene Zwozdesky

Gene Zwozdesky



Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/cequemonenfantap00albe_61

©Alberta Education, Canada, 2006

Renseignements à l'intention des parents

Introduction

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série, *Ce que mon enfant apprend à l'école*, veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

L'apprentissage en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à:

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie.

 ©Alberta Education, Canada, 2006

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières.

Les enseignants choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Education vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque le ministère autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Les ressources autorisées sont vendues par le Learning Resources Centre (LRC).

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du 21e siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Education;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec le ministère de l'Éducation, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education.* Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, Bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : 780-468-6934
Téléc. : 780-469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

 ©Alberta Education, Canada, 2006

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Cette ressource renferme des conseils et des stratégies qui vous permettent d'aider vos enfants, de la 1[re] à la 9[e] année, par rapport aux domaines suivants : lecture, écriture, orthographe, mathématiques, projets, examens et devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

http://www.learnalberta.ca

- Site Web ***LearnAlberta.ca*** — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta.

www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web ***TELUS 2Learn*** — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

Conseils d'école

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/franco/systeme/conseils.asp

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle consultatif important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions qui ont une influence sur l'apprentissage des élèves. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

http://www.francalta.ab.ca/fpfa/

Un nouveau guide à l'intention des conseils d'école sera publié au cours de l'année scolaire 2006-2007.

Activités de financement et frais scolaires

http://www.asba.ab.ca/services_for_boards/policy_advisories_fund.html

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale

Frais scolaires

http://www.asba.ab.ca/services_for_boards/policy_advisories_fees.html

La *School Act* permet de percevoir certains frais pour les programmes parallèles, le transport, les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

La ligne directrice de l'Alberta School Boards Association reconnaît qu'on doit s'abstenir de percevoir des frais de ceux qui ne peuvent pas les payer et qu'aucun élève ne doit être exclu en de telles circonstances.

 ©Alberta Education, Canada, 2006

Activités de financement

Il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont permises pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

Le choix d'écoles

Une des assises fondamentales du système d'éducation de l'Alberta est le choix. Quand arrive le moment de choisir une école, les parents et les élèves ont tout un éventail de choix : les écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils ont également accès à des programmes uniques et innovateurs, y compris les écoles en ligne. D'autre part, les parents peuvent choisir l'enseignement à domicile.

Information au sujet des programmes

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde grâce à son programme scolaire. Une des raisons de cet état de fait est un programme d'études centralisé de haute qualité qui identifie ce que les élèves doivent apprendre et être capables de faire, et ce, pour toutes les matières à tous les niveaux. Ce programme permet aux élèves de s'épanouir et de construire un avenir prometteur pour eux, pour leur famille et pour leur communauté.

Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/Manuels.asp

- Consultez les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque niveau scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1re année jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles dans le site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/sommaires.asp

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles dans le site Web d'Alberta Education.

http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/franco/default.asp

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études.** Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés dans le site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.education.gov.ab.ca/lrdb

- Consultez la base de données des ressources autorisées dans le site Web d'Alberta Education. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

http://www.education.gov.ab.ca/french

- Le **site Web d'Alberta Education** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

©Alberta Education, Canada, 2006

Les contenus — Ce que les élèves doivent apprendre

Le programme de l'Alberta vise à :

- renfermer les connaissances, les habiletés et les attitudes clés dont les élèves ont besoin pour le monde du travail et pour parfaire leur éducation tout au long de leur vie;
- anticiper les besoins futurs et tenir compte des changements dans la société tels que les tendances par rapport à l'emploi, à la mondialisation et aux progrès technologiques;
- incorporer les valeurs de citoyenneté et le respect pour les différentes langues et cultures;
- tenir compte des besoins et des habiletés des élèves — intellectuel, social, émotionnel et physique — à différents âges et stades de développement;
- assurer que chaque niveau scolaire constitue la base pour bien apprendre au cours des années suivantes;
- incorporer les nouvelles découvertes et théories acceptées par les spécialistes des différentes matières;
- favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires pour bien apprendre une matière;
- tenir compte des nouvelles recherches en matière d'apprentissage et d'enseignement;
- identifier l'année scolaire la plus appropriée pour l'acquisition d'habiletés spécifiques;
- démontrer comment l'étude d'une matière donnée contribue au développement des élèves;
- favoriser l'apprentissage dans divers milieux;
- permettre le recours à différentes façons d'offrir l'enseignement, y compris l'utilisation des nouvelles technologies et des ressources communautaires telles que l'apprentissage à distance et en milieu de travail.

L'élaboration d'un programme — Qui participe au processus?

Alberta Education joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la révision des programmes. Toutefois, plusieurs autres intervenants jouent un rôle clé dans ce processus : enseignants, directeurs d'écoles, parents, spécialistes en éducation, établissements d'enseignement postsecondaire, aînés autochtones et membres de la communauté. Leurs suggestions et commentaires font en sorte que le curriculum répond aux besoins des élèves et renferme des

transitions harmonieuses d'une année scolaire à l'autre, du secondaire au postsecondaire et au monde du travail.

Comment assurer la pertinence des programmes

Les programmes doivent donner aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi ils sont révisés régulièrement et modifiés pour en assurer la pertinence. Ces modifications sont effectuées seulement après avoir bien consulté les parties intéressées.

La planification des changements aux programmes

Les modifications aux programmes sont décidées bien en avance afin de minimiser leur impact sur les écoles, les enseignants et les élèves. Cela permet aux autorités scolaires d'avoir le temps nécessaire pour implanter les changements et acheter les ressources.

La révision d'un programme

Si on juge qu'on doit apporter des modifications mineures ou majeures à une matière donnée, on fait alors appel à la participation des parties intéressées en éducation. Le Ministère mène une première série de consultations et rédige une ébauche du programme d'études. Cette ébauche est soumise à plusieurs groupes, dont des comités consultatifs, afin d'obtenir leurs réactions.

On obtient aussi des suggestions par l'entremise de réunions, de présentations à des groupes d'enseignants et de formulaires de réponses en ligne. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce processus grâce à leurs connaissances de la matière et des besoins des élèves de différents niveaux scolaires.

 ©Alberta Education, Canada, 2006

La mise en œuvre d'un programme

L'ébauche du programme d'études est élaborée en collaboration avec les parties intéressées. Cette ébauche est soumise au Ministre pour son approbation. Habituellement, on demande à certaines écoles de faire une mise à l'essai du nouveau programme pendant une année avant qu'il ne devienne obligatoire. Cette année de transition fournit le temps nécessaire aux écoles de se préparer pour l'enseignement du nouveau programme.

À partir du moment qu'un programme est obligatoire, toutes les écoles doivent l'enseigner. Alberta Education, en collaboration avec les directions générales, les conseils scolaires, le personnel enseignant, les directions d'écoles, les parents et les élèves, partage des rôles et des responsabilités dans la mise en œuvre efficace de tout nouveau programme.

Alberta Education appuie la mise en œuvre en élaborant des ressources en matière de planification, de stratégies et d'évaluation. De plus, le Ministère tient des sessions d'information pour les chefs de file et les enseignants clés de chaque autorité scolaire.

http://www.arpdc.ab.ca

http://www.csrcn.ab.ca/services/resprov.htm

Les six consortiums régionaux reçoivent des fonds à l'intention du perfectionnement professionnel. On a confié au Réseau provincial de formation professionnelle la responsabilité d'organiser les sessions de perfectionnement pour les enseignants des écoles francophones, et ce, dans l'ensemble de la province.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Alberta Education fournit également une subvention pour aider les écoles à acheter des ressources par l'entremise du Learning Resources Centre. Ces ressources, à l'intention des enseignants et des élèves, sont élaborées dans le but précis d'appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Alberta.

L'éducation autochtone

---

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta. Alberta Education souscrit à cet objectif.

Le terme « autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

http://www.education.gov.ab.ca/nativeed/nativepolicy/pdfs/FNMIProgRep.pdf

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être sensibilisés. À cet effet, on travaille présentement à l'intégration d'une perspective autochtone dans tous les programmes de la maternelle à la 12e année. Alberta Education a également élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin d'appuyer l'enseignement et l'apprentissage.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/AboriginalParentHandbook.pdf

Un guide intitulé : *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Activité physique quotidienne

Les autorités scolaires doivent faire en sorte que chaque élève, de la 1re à la 9e année, soit actif pendant au moins 30 minutes par jour dans le cadre des activités organisées par l'école. L'Activité physique quotidienne (APQ) repose sur le principe selon lequel les élèves en bonne santé sont mieux en mesure d'apprendre, et que le milieu scolaire est un endroit propice pour développer des habitudes saines pour la vie, y compris l'activité physique quotidienne.

©Alberta Education, Canada, 2006

Les écoles ont la responsabilité de créer et de promouvoir un environnement propice au développement d'habitudes saines pour la vie, y compris l'activité physique quotidienne. Les activités physiques planifiées à l'école de votre enfant devraient :

- varier en forme et en intensité;
- tenir compte des habiletés individuelles des élèves;
- considérer les ressources disponibles dans l'école et dans la communauté;
- permettre aux élèves de faire des choix.

Les parents peuvent appuyer la mise en œuvre de l'APQ et rehausser les bienfaits qu'en retireront leurs enfants en encourageant leurs enfants à être actifs chaque jour.

http://www.paguide.com

Pour de plus amples renseignements et pour connaître des façons d'augmenter le montant d'activité physique au foyer, veuillez consulter le site Web de l'Agence de santé publique du Canada.

Développement personnel et exploration de carrières

Le processus complexe de préparation à la vie et au travail s'amorce dès les premières années de scolarité et se poursuit la vie durant. En Alberta, les écoles, de même que les parents et la communauté, jouent un rôle de premier plan en aidant les élèves à faire une bonne transition entre l'élémentaire, le secondaire et leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

À l'élémentaire, les élèves explorent leurs valeurs et leurs intérêts personnels, en plus d'examiner le monde du travail. C'est également à cette étape qu'ils commencent à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, comme le fait d'être fiables et de collaborer avec les autres.

Les activités et les résultats ayant trait au développement personnel et à l'exploration de carrières font partie intégrante des cours et des programmes de l'élémentaire. De plus, à ce niveau, le programme de santé et préparation pour la vie accorde une attention particulière à ces sujets.

Les soutiens à l'apprentissage

Les élèves ont des besoins individuels d'apprentissage. Grâce au soutien d'Alberta Education, les écoles fournissent des programmes et des services variés afin de répondre aux besoins de chaque élève.

La francisation

http://www.cmec.ca/else/francisation/indexf.stm

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones mettent sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Au printemps 2004, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) a publié du matériel dans ce domaine : « La trousse de formation en francisation ».

La francisation fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer les habiletés langagières de ces élèves, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur compétence langagière et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1re à la 12e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre l'anglais assez couramment pour participer aux activités de la classe le plus rapidement possible.

Les besoins spéciaux

http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

La *School Act* énonce qu'il revient aux autorités scolaires de décider si un élève a besoin d'un programme d'adaptation scolaire. On doit offrir des occasions d'apprentissage spéciales aux élèves ayant des besoins spéciaux, soit les élèves doués et talentueux ainsi que les élèves ayant des difficultés légères, moyennes ou graves. Ainsi, ces élèves pourront recevoir un programme d'enseignement conforme à leurs besoins d'apprentissage. En effet, les autorités scolaires sont tenues d'offrir des programmes d'adaptation

©Alberta Education, Canada, 2006

scolaire pour tous les enfants d'âge scolaire ayant des besoins spéciaux.

Si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés ainsi que les stratégies d'enseignement et d'apprentissage aptes à améliorer son apprentissage.

Le personnel de l'école peut utiliser toute une gamme de moyens informels pour identifier les besoins d'apprentissage. S'il devient évident que les stratégies d'enseignement régulières ne suffisent pas pour un élève donné, l'enseignant, en consultation avec les parents, demandera que l'élève reçoive une évaluation plus poussée. L'enseignant ou la direction d'école ont tous les renseignements à ce sujet.

Pour répondre aux besoins de ces élèves, on pourra apporter des modifications à l'un ou l'autre des éléments suivants : la pédagogie, les stratégies d'évaluation, les ressources et les matériaux, l'environnement de la classe, les installations et/ou le curriculum. De plus, pour certains élèves, on devra faire appel à des services de santé spécialisés.

La plupart des élèves ayant des besoins spéciaux reçoivent leur enseignement dans les salles de classe ordinaires de l'école de leur quartier ou localité. Ils y reçoivent tout au long de la journée les programmes, les services et les appuis propres à leurs besoins. Plusieurs options de programmation sont possibles car différents élèves exigeront une variété de services d'appui. La collaboration doit présider à la décision du milieu d'apprentissage le plus favorable à un élève.

Pour plus d'information sur l'examen mené par le Ministre, contactez le Disputes Management Team Leader au (780) 427-7235. http://www.education.gov.ab.ca/educationguide/pol-plan/polregs/351.asp.

Dans la très grande majorité des cas, les parents et le personnel de l'école s'entendent sur le placement le plus approprié. S'il y a désaccord, les parents peuvent contester la décision auprès du conseil scolaire. Le directeur d'école peut vous fournir les renseignements relatifs à la procédure d'appel de votre conseil scolaire. Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire, ils peuvent écrire au ministre d'Alberta Education et lui demander d'examiner la décision du conseil scolaire.

Un plan d'intervention personnalisé (PIP) renfermant un plan d'action et des objectifs mesurables doit être préparé pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Ce plan identifie les forces spécifiques de l'enfant, ses besoins et son niveau de rendement actuel. De plus, il spécifie ce que l'enfant devra apprendre et comment. Ce plan est un outil souple qui doit être mis à jour sur une base régulière. Les parents, l'élève et le personnel de l'école doivent travailler en équipe pour assurer l'implantation du plan.

©Alberta Education, Canada, 2006

Les ressources suivantes pourraient vous être des plus utiles :

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?bgversion=Internal&item-no=484535

- *Mon enfant est-il prêt à entrer à l'école?* — Ce document présente les habiletés de base nécessaires à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=547359

- *L'équipe d'apprentissage — Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux* (2004). Il est possible d'acheter ce document auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 547359.

http://www.education.gov.ab.ca/french/adtscol/renseignements.asp

- *Le voyage – Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux.* Ce document se veut un guide pratique rempli d'idées et de suggestions visant à aider les parents à mieux accompagner leur enfant à l'école et à la maison

http://www.education.gov.ab.ca/french/adtscol/normes/default.asp

- *Les normes en matière d'adaptation scolaire* (2004), contient des renseignements sur les exigences des conseils scolaires d'offrir des programmes et des services aux élèves de la 1re à la 12e année qui ont des besoins spéciaux.

L'apprentissage à distance et en ligne

http://www.education.gov.ab.ca/ltb/

Alberta Education élabore une variété de ressources imprimées et électroniques afin d'appuyer l'apprentissage à distance, la présentation de cours en ligne et l'enseignement en salle classe, et ce, grâce à l'utilisation des technologies modernes.

http://www.education.gov.ab.ca/ltb/400/crslist.html

Ces ressources d'apprentissage à distance sont autorisées par le ministère et appuient l'enseignement dans notre province. Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Resources Available » du site Web de la LTB.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le Learning Resources Centre.

 ©Alberta Education, Canada, 2006

Ressources numériques pour appuyer les résultats d'apprentissage

http://www.learnalberta.ca

Le site Web de LearnAlberta.ca renferme des ressources d'apprentissage numériques de qualité de la maternelle à la 12e année, et ce, à l'intention des élèves, des enseignants et des parents. Cette collection de ressources innovatrices et fiables a été élaborée par Alberta Education, en consultation avec des intervenants du monde de l'éducation.

On y trouve des ressources françaises dans les domaines suivants : adaptation scolaire, éducation physique, études professionnelles et technologiques (ÉPT), français, mathématiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC). On vous invite également à consulter le Centre de référence en ligne qui renferme maintenant quatre sources de référence : *L'Encyclopédie canadienne, Notre mémoire en ligne, Biblio Branchée* et *Repère.*

On peut obtenir les identificateurs d'utilisateur et les mots de passe du directeur ou de la directrice d'école ou en faisant parvenir un courrier électronique à : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca.

L'évaluation

L'évaluation du rendement de votre enfant

http://www.education.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/rendement/default.asp

L'enseignant de votre enfant utilise une variété de moyens pour évaluer son rendement tout au long de l'année. Ces évaluations, qui portent sur l'enseignement donné, le renseignent quant à sa planification quotidienne.

Il y a trois principaux types d'évaluation. D'abord, il y a l'évaluation diagnostique qui permet d'identifier les forces et les faiblesses de l'élève dans un domaine donné. L'évaluation formative permet de connaître jusqu'à quel point un élève a atteint les résultats d'apprentissage après l'étude d'une unité ou partie d'un cours. Enfin, l'évaluation sommative, surtout faite en fin d'année ou de semestre, permet de mesurer les connaissances et les habiletés de l'élève sur l'ensemble d'une matière. Ce type d'évaluation est très utile pour la préparation des bulletins scolaires. Toutes ces évaluations menées par l'enseignant de votre enfant constituent un élément fondamental de l'enseignement.

©Alberta Education, Canada, 2006

http://www.education.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

Les tests de rendement provinciaux

En plus d'être soumis à l'évaluation de leur enseignant, les élèves doivent passer les tests de rendement provinciaux en 3e, 6e et 9e années. Chaque test fournit une mesure commune pour les élèves d'un bout à l'autre de la province, mesure basée sur le programme. Ces tests nous renseignent sur le rendement des élèves par rapport aux normes provinciales. Cette information est des plus utiles aux écoles dans l'examen de leur enseignement pour améliorer l'apprentissage des élèves. De plus, cette information permet aux écoles, aux autorités scolaires et à la province de communiquer le niveau de rendement des élèves aux parents et au grand public.

En 3e année, les tests se limitent à l'anglais et aux mathématiques. Les élèves de 3e année inscrits à une école francophone ou d'immersion française passent la version française du test de mathématiques. En 6e et en 9e années, les tests de rendement portent sur l'anglais, les études sociales, le français, les mathématiques et les sciences. Les élèves de 6e et de 9e année inscrits à une école francophone ou d'immersion française passent les tests d'anglais et de français ainsi que la version française des tests des trois autres matières.

Alberta Education est en train de préparer des tests de rendement en 9e année pour les élèves inscrits aux cours de la série « Connaissances et employabilité ». Ces tests seront administrés, en anglais et en français, aux élèves inscrits à l'un ou l'autre de ces cours à compter de l'année scolaire 2008-2009.

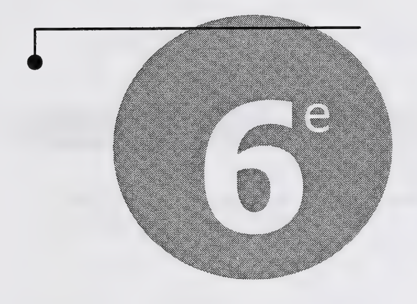
Le test de rendement pour une matière donnée est élaboré à partir des résultats d'apprentissage présentés dans les pages suivantes. Des enseignants travaillent avec le personnel d'Alberta Education pour rédiger les questions qui sont d'abord mises à l'essai dans certaines écoles. Les enseignants participent également dans l'établissement des normes et la correction des tests d'anglais et de français. Cette participation des enseignants et les mises à l'essai permettent d'assurer que ces tests reflètent fidèlement le programme et conviennent bien aux élèves.

Des rapports détaillés des résultats des élèves sont transmis aux autorités scolaires et aux écoles. Ces rapports indiquent le pourcentage d'élèves qui ont atteint les normes de la province pour chaque test ainsi que le rendement des élèves par rapport à des éléments précis du programme. L'école reçoit également un « profil de l'élève » pour chaque élève qui a passé les tests. Ce profil indique les résultats obtenus par l'élève par rapport aux normes provinciales. Un deuxième exemplaire du profil est remis à l'école pour les parents ou tuteurs de l'élève.

©Alberta Education, Canada, 2006

http://www.education.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/rendement/default.asp

La publication intitulée *Guide des parents – Programme des tests de rendement provinciaux* renferme divers renseignements sur les tests de rendement provinciaux qui sont administrés en 3e, 6e et 9e années. Les guides pour les 3e et 6e années sont envoyés aux écoles élémentaires, tandis que le guide de la 9e année est envoyé aux écoles secondaires 1er cycle. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces tests sur le site Web du Ministère. Vous y trouverez des exemples de tests de même que le résumé des résultats pour la province, les écoles et les autorités scolaires.



En 6e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à au moins **950** heures d'enseignement.

Aperçu de la 6e année

Le programme d'études de chaque matière de 6e année énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

http://www.education.gov.ab.ca/french/programs.asp

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

http://www.lrc.education.gov.ab.ca

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, dans le site Web d'Alberta Education ou se les procurer auprès du Learning Resources Centre (LRC).

6e année : [Matières obligatoires] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

6e année : [Matières facultatives] Les écoles peuvent offrir :

- Art dramatique
- Langues autres que le français et l'anglais

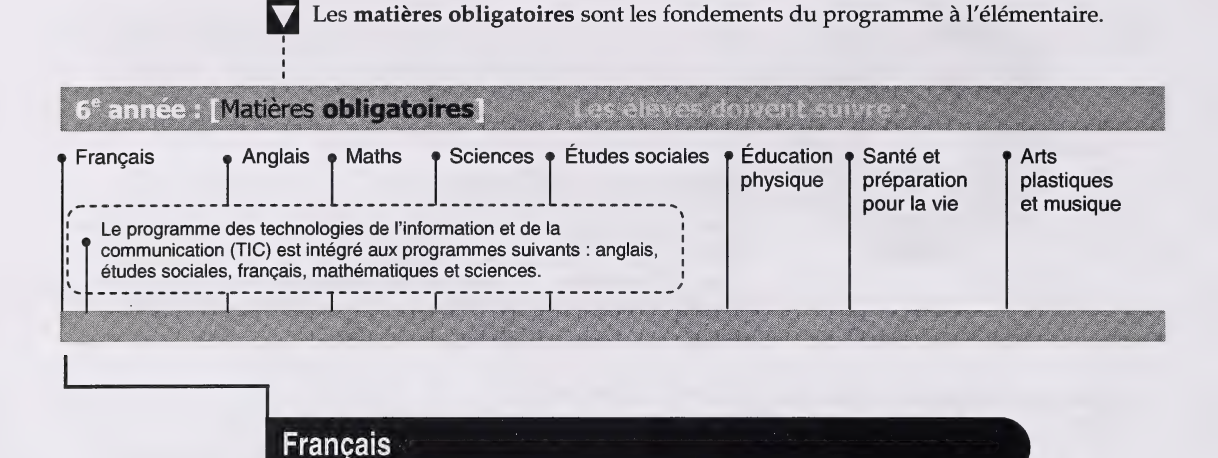
Les nouveaux cours pour l'année scolaire 2006-2007 :

- Chinese Language Arts (Maternelle – 9e année)
- French as a Second Language (programme de neuf ans)

Les cours qu'on prévoit implanter en 2007–2008 :

- Punjabi Language and Culture (programme de neuf ans)

©Alberta Education, Canada, 2006



Français

Consulter le programme de français à : http://www.education.gov.ab.ca/french/francais/default.asp

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au deuxième cycle de l'élémentaire, on poursuit le développement du vocabulaire et de la syntaxe, afin de permettre aux élèves de mettre davantage l'accent sur les éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels que des expressions et des mots justes et précis, des phrases correctes et de plus en plus complexes. Les élèves se familiarisent graduellement avec l'application des règles de grammaire usuelles.

La langue devient alors un outil qui favorise le développement d'habiletés dans les autres matières scolaires telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences, ainsi que dans le domaine de la culture et de l'intégration communautaire. C'est donc par le biais de l'enseignement de la langue que l'on parvient à outiller les élèves afin qu'ils deviennent de bons communicateurs et des apprenants efficaces.

Le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de textes aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de la lecture de courts récits ou de romans aux élèves;
- de textes enregistrés tels que chansons, poèmes, documentaires;
- de documentaires audiovisuels.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base, les élèves se penchent sur l'importance de reconnaître qu'ils ne comprennent pas certains mots ou certains passages. Ils apprennent l'importance de tenir compte de leurs expériences antérieures pour identifier des solutions leur permettant de mieux comprendre.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements et d'expériences reliés au monde de la communication. L'accent est mis sur :

- l'emploi d'expressions et de termes appropriés pour décrire les évènements et leurs expériences;
- les moyens à prendre pour rendre leurs propos plus accessibles (ex. : utilisation d'exemples, de gestes, etc.).

Les élèves acquièrent les habiletés de base pour planifier et présenter des travaux d'équipe. Ils participent activement à la répartition des tâches afin d'assurer le bon fonctionnement d'un groupe de travail.

©Alberta Education, Canada, 2006

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- l'organisation du contenu de leurs exposés à l'aide d'un schéma ou d'un plan;
- le respect de la forme des verbes et leur accord avec le sujet;
- la prononciation, l'articulation et l'intonation.

La lecture

L'enseignant choisit des textes contenant beaucoup d'information, mais dont le contenu est accessible, parce qu'ils sont bien organisés et parce qu'ils contiennent de l'information en grande partie connue des élèves. Les textes, dont l'information est abstraite ou qui présentent des concepts plus complexes, doivent être rédigés dans un langage simple et contenir des points de repères tels les rappels et des liens faciles à établir entre les différents éléments d'information.

Les élèves poursuivent le développement des stratégies de base en lecture et augmentent leur compétence :

- en reconnaissant l'importance de tenir compte de leurs expériences antérieures pour identifier des solutions afin de mieux réussir leur projet de lecture;
- en prenant des notes pour mieux retenir l'information.

L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger des textes dans lesquels ils prêtent une attention particulière à la conclusion. Ils apprennent également à rédiger des lettres et des récits comportant plus d'un évènement.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

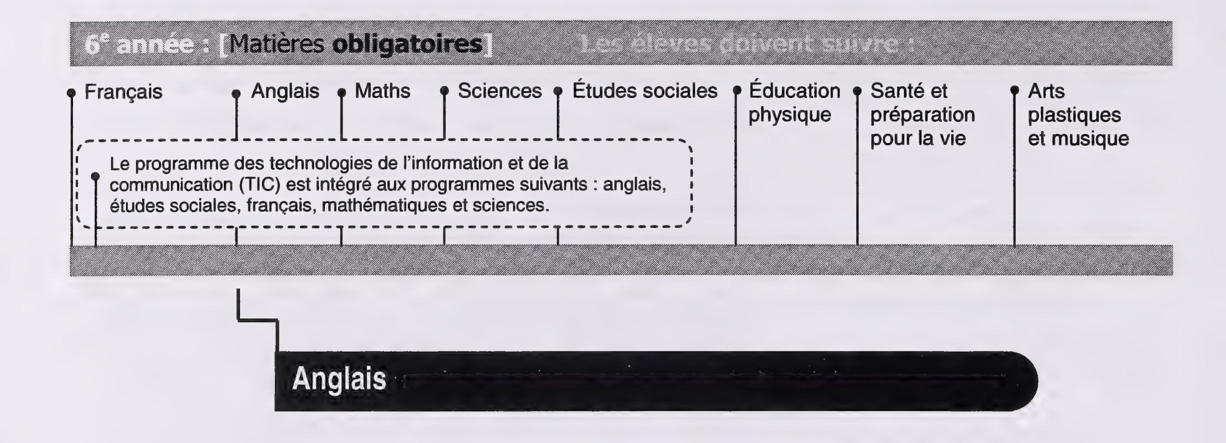
- l'organisation de leurs idées, la chronologie des évènements;
- l'organisation des phrases qui comportent plusieurs éléments, dont la négation;

- l'accord des verbes au futur simple;
- l'accord des adjectifs de forme irrégulière (ex. : *-naïf* en *-naïve)*;
- l'orthographe d'usage, en particulier les homophones.

De plus, avec l'appui de l'enseignant et des pairs, les élèves appliquent les règles de grammaire dans des cas moins fréquents ou plus complexes (les cas d'exception, les verbes irréguliers, etc.).

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. À l'aide d'un plan de révision, les élèves apprennent à vérifier le contenu de leur texte et à l'adapter à leur public. Ils apprennent également à vérifier la structure du texte et de la phrase, et à appliquer les règles de grammaire connues, de façon systématique ou à l'aide de matériel de référence.

©Alberta Education, Canada, 2006



Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://www.education.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/english/

Le programme d'anglais a deux principaux buts. Le premier consiste à favoriser, chez les élèves, la compréhension et l'appréciation de l'importance et du caractère artistique de la littérature. Le deuxième but consiste à permettre à chaque élève de comprendre et d'apprécier la langue, puis de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de contextes, avec des publics cibles variés et dans des situations diverses.

En Alberta, la communauté francophone existe dans un milieu anglo-dominant. Le programme francophone vise aussi à outiller les élèves de compétences langagières en anglais qui leur permettront de participer et de contribuer pleinement aux sociétés albertaine et canadienne.

L'enseignement de l'anglais est introduit une fois que les élèves auront atteint une base solide en français. Compte tenu des connaissances linguistiques des élèves et des similarités entre les programmes de français et d'anglais, les enseignants ont la possibilité de maximiser l'apprentissage des deux langues, en gérant l'ensemble des résultats d'apprentissage des deux programmes à l'intérieur du temps disponible.

De la maternelle à la 12e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six arts langagiers : l'écoute et l'exposé, la lecture et l'écriture, la visualisation et la représentation. Les élèves apprennent à composer, à comprendre et à réagir à une variété de textes : oraux, imprimés ou présentés par le biais des technologies. Ils se familiarisent avec une variété de textes rattachés à de nombreuses traditions culturelles.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'anglais de la 6e année :

Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- recourir à leurs expériences antérieures avec des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias pour choisir de nouveaux textes qui répondent à leurs besoins en apprentissage et à leurs intérêts;
- évaluer leur utilisation personnelle de la langue et réviser leurs objectifs personnels pour améliorer leur apprentissage et leur utilisation de la langue;
- faire des choix à partir d'idées et d'observations provenant d'autres personnes afin de rehausser sa compréhension;
- utiliser les renseignements puisés dans des discussions, des notes, des représentations, dans leurs propres textes ainsi que dans les textes et les idées des autres pour clarifier et former leur compréhension.

Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique

- allier ses expériences aux connaissances acquises de textes oraux, imprimés et autres afin de comprendre de nouvelles idées et informations;
- obtenir un aperçu du contenu et de la structure de textes portant sur une matière, et utiliser cette information pour se fixer un but, déterminer la vitesse de lecture et choisir des stratégies de lecture;
- intégrer et appliquer leurs connaissances de la phonétique, du vocabulaire maîtrisé visuellement, des indices langagiers et contextuels ainsi que de l'analyse structurale pour lire des mots inconnus dans des textes de plus en plus longs et complexes;
- résumer des textes oraux, imprimés ou autres, en indiquant les liens qui existent entre les évènements, les personnages et les milieux;
- discuter des liens qui existent entre l'intrigue, le milieu et les personnages se retrouvant dans des textes oraux, imprimés ou autres;
- déterminer les besoins du public cible et se fixer un objectif afin de choisir des formes et organiser des idées et des détails faisant partie de textes oraux, imprimés ou autres.

©Alberta Education, Canada, 2006

Gérer les idées et les informations

- recourir à la prise de notes ou à la représentation mentale pour s'aider à comprendre les idées et l'information, et à se concentrer sur les sujets à l'étude;
- déterminer et sélectionner l'information nécessaire pour étayer un point de vue;
- consulter des ressources, y faire des recherches et les lire attentivement afin de recueillir des renseignements;
- utiliser des plans, des schémas et des résumés pour montrer les rapports qui existent entre les idées et l'information et pour clarifier le sens;
- communiquer des idées et des renseignements dans une variété de textes comme des rapports comportant plusieurs paragraphes, des textes de questions et réponses, et des graphiques;
- établir des objectifs visant l'amélioration des habiletés de recherche.

Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication

- réviser afin de mieux cibler le sujet, développer les idées pertinentes et éliminer l'information superflue;
- écrire lisiblement et à un rythme approprié au contexte et au but visé;
- essayer divers éléments de design des logiciels tels que l'espacement, les graphiques, les titres et les sous-titres, ainsi que la taille et le style des polices de caractères, pour rehausser la présentation des textes;
- utiliser des structures de phrases complexes et une variété de types de phrases dans des textes qu'ils rédigent;
- relire et corriger les mots les plus couramment mal épelés dans les textes qu'ils rédigent, en faisant appel aux généralisations orthographiques ainsi qu'au sens et à la fonction des mots en contexte;
- employer divers styles et formes de présentations, en fonction du contenu, du public cible et du but;
- mettre l'accent sur les idées et les renseignements clés afin de rehausser la compréhension et le plaisir du public cible;
- déterminer le ton, l'atmosphère et l'émotion véhiculés dans les présentations orales et visuelles.

Respecter et appuyer les autres et collaborer avec eux

- trouver dans quelle mesure les textes tirés de diverses cultures et communautés, explorent des idées similaires;
- montrer qu'ils font preuve de respect en choisissant le niveau de langue et le ton appropriés, dans des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias;
- assumer divers rôles et partager les responsabilités en tant que membre d'un groupe;
- régler des problèmes spécifiques en groupe en précisant les buts, en élaborant des solutions de rechange et en choisissant la meilleure solution;
- évaluer leur propre contribution au processus de groupe, et se fixer des objectifs personnels pour travailler de façon efficace avec les autres.

©Alberta Education, Canada, 2006

6e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Math/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

On s'attend à ce que les élèves apprennent à :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier leur raisonnement;
- se servir des technologies appropriées comme moyens de résoudre des problèmes;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 6e année :

Les nombres

- développer le sens des nombres entiers positifs, des fractions et des nombres décimaux, et explorer les nombres entiers positifs;
- mettre en application des opérations arithmétiques avec des nombres entiers positifs et décimaux et les utiliser pour créer et résoudre des problèmes.

Les régularités et les relations

- utiliser des relations pour continuer, résumer et généraliser les régularités, y compris celles que l'on trouve en musique et en art;
- utiliser des représentations concrètes et informelles d'égalités et d'expressions équivalentes pour résoudre des problèmes.

La forme et l'espace

- résoudre des problèmes comprenant des mesures de périmètre, d'aire, de volume et d'angles;
- utiliser la visualisation et la symétrie pour résoudre des problèmes comprenant la classification et le dessin;
- créer des motifs et des représentations géométriques comprenant des symétries, des mosaïques, des translations et des réflexions.

La statistique et la probabilité

- élaborer et mettre en œuvre un plan pour recueillir, présenter et analyser des données à partir d'échantillons appropriés;
- utiliser des nombres pour exprimer la probabilité d'évènements uniques déterminée par des expériences et des modèles.

©Alberta Education, Canada, 2006

6e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp

Visionner des ressources numériques de sciences dans le site Web de LearnAlberta : http://www.learnalberta.ca

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 6e année :

Air et aérodynamique

- apprendre la façon dont les adaptations et la forme rendent possible le vol des oiseaux et des avions et assurent la propulsion et la maîtrise du vol;
- décrire les propriétés de l'air et les interactions de l'air avec les objets en vol.

Le vol

- faire le plan d'un modèle réduit, le construire, le tester et résoudre les problèmes qui surgissent inévitablement;
- apprendre que la planification, la communication, la coopération et la flexibilité sont importantes pour la réalisation d'un projet, même si certains aspects de la tâche peuvent être réalisés individuellement;

Astronomie

- comprendre que la Terre est une sphère en mouvement au sein d'un vaste univers;
- revoir les notions des cycles saisonniers, des phases lunaires et du mouvement apparent des étoiles;
- observer, décrire et interpréter le mouvement des objets dans le ciel et reconnaître les régularités et l'ordre dans ce mouvement.

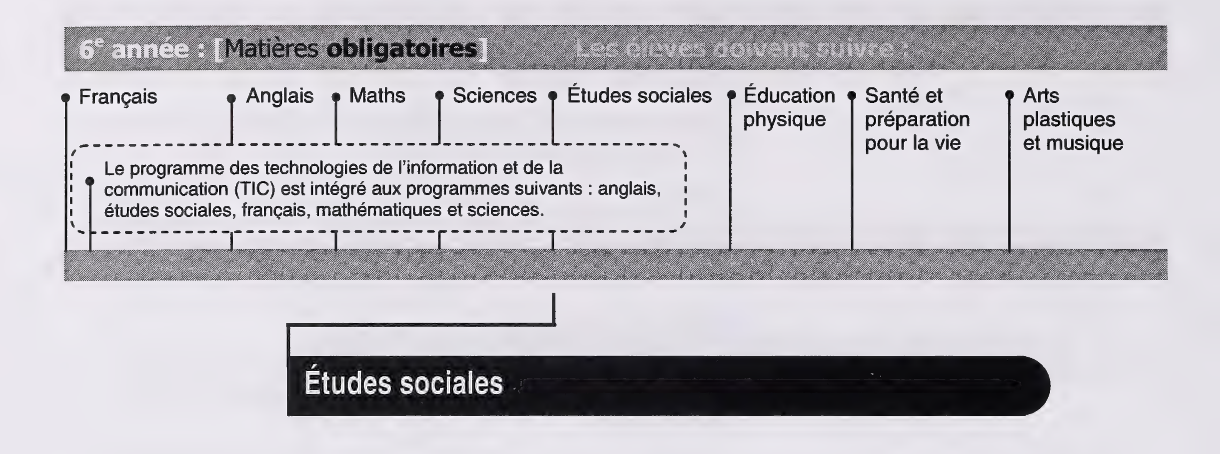
Preuves et recherche

- poser des questions, planifier des recherches, reconnaître les régularités et les divergences, et analyser logiquement leurs observations;
- appliquer leurs habiletés d'observation et d'inférence afin de reconnaître et d'interpréter des régularités et de reconnaître une régularité particulière à partir d'un ensemble de régularités semblables;
- appliquer leurs connaissances des propriétés et des interactions des matériaux à la recherche et à l'identification d'un échantillon de matériau.

Arbres et forêts

- apprendre à connaître une foule d'êtres vivants que l'on trouve dans les arbres et aux alentours;
- étudier les interactions complexes entre les arbres et leur environnement;
- étudier les façons dont les humains utilisent les ressources forestières.

©Alberta Education, Canada, 2006



Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://www.education.gov.ab.ca/french/etudes_sociales/default.asp

Le programme d'études sociales permet aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes positives pour en faire des citoyens responsables et désireux d'apporter leur contribution à la société. Les élèves apprennent à recueillir et à évaluer des renseignements et des idées. Ils apprennent comment entrer en interaction avec autrui et développent compréhension et respect envers les gens se trouvant dans leur école, leur famille et leur communauté.

En 6e année, on met l'accent sur la satisfaction des besoins de l'être humain. Les élèves apprennent de quelle manière les gouvernements local, provincial et fédéral répondent à ces besoins; de quelle manière une civilisation ancienne, la Grèce, a satisfait aux besoins de son peuple et comment la Chine, l'un des pays riverains du Pacifique, répond aux besoins de ses citoyens.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 6e année :

Le gouvernement

- comprendre que les individus ont des responsabilités et des droits en tant que citoyens, et que ces droits et responsabilités prennent leur source au niveau local;
- connaître les trois paliers de gouvernement;
- comprendre comment les gouvernements procèdent pour obtenir de l'argent pour répondre aux besoins des gens;

- comprendre que c'est grâce à la démocratie que les gens peuvent prendre part au gouvernement et comprendre le processus électoral à tous les niveaux de gouvernement;
- sur une carte du Canada, repérer les frontières des compétences locales, provinciales et fédérales.

La Grèce – Une civilisation ancienne

- comprendre de quelle manière on répond aux besoins physiques, sociaux et psychologiques et dans quelle mesure ils évoluent avec le temps et d'un endroit à l'autre;
- savoir comment l'environnement, les croyances et les classes sociales influaient sur la façon dont les besoins des personnes étaient satisfaits dans la Grèce ancienne;
- comprendre que les valeurs, les croyances et les idées de la Grèce ont touché la civilisation occidentale et dans quelle mesure elles nous touchent encore aujourd'hui;
- choisir des renseignements pertinents dans des livres d'histoire, des mythes, des légendes, des cartes historiques et de la fiction historique.

La Chine – Un pays riverain du Pacifique

- comprendre que les divers pays du monde sont de plus en plus interdépendants;
- savoir que les pays riverains du Pacifique prennent de plus en plus d'importance;
- comprendre que le mode de vie est influencé par le partage entre les pays;
- repérer divers endroits de la Chine et du Canada à l'aide d'un atlas;
- comparer et contraster la façon dont les Chinois et les Canadiens satisfont leurs besoins.

©Alberta Education, Canada, 2006

6e année : [Matières **obligatoires**] Les élèves doivent suivre :

- Français
- Anglais
- Maths
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Arts plastiques et musique

Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.education.gov.ab.ca/french/TIC/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 4e à la 6e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir d'Internet en utilisant un chemin de recherche particulier ou certaines adresses Web;
- choisir et utiliser la technologie appropriée dans le but de résoudre des problèmes.

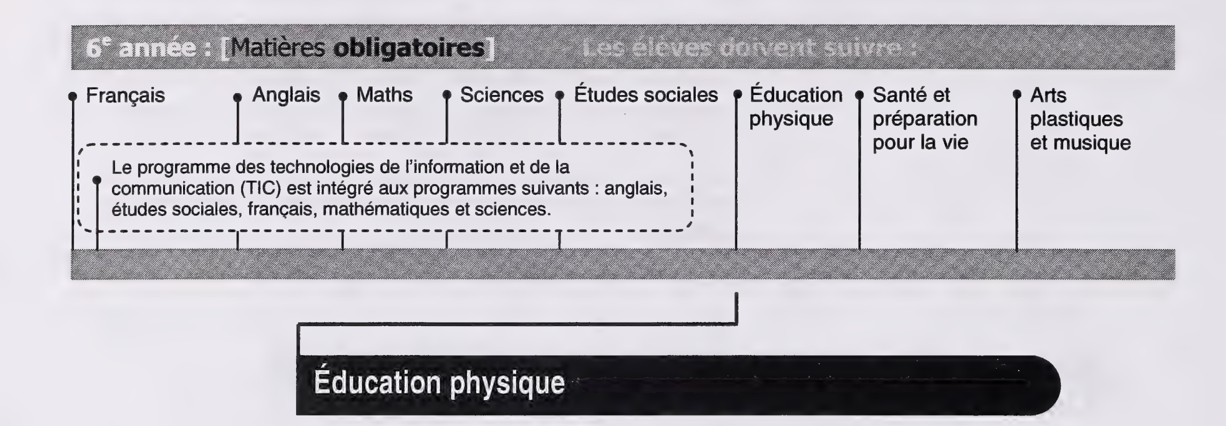
Fonctions, connaissances et concepts de base

- identifier et appliquer les techniques et les outils permettant de communiquer, de stocker, d'extraire et de choisir l'information;
- examiner les questions d'ordre environnemental reliées à l'utilisation de la technologie.

Procédés de productivité

- réviser et formater un texte au moyen de fonctions telles que recherche et remplacement, cadrage, taille et style de polices, et ce, pour améliorer la clarté et le sens du message;
- naviguer à l'intérieur d'un document contenant des liens pour trouver et copier des données, puis les insérer dans un nouveau fichier.

 ©Alberta Education, Canada, 2006



Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à : http://www.education.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. On veut ainsi susciter chez l'élève l'intérêt d'être actif tout au long de sa vie.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 6e année :

Activités

Habiletés fondamentales

- choisir des enchaînements locomoteurs plus complexes, les exécuter et les perfectionner;
- choisir des enchaînements non locomoteurs plus complexes, les exécuter et les perfectionner;

- démontrer des façons de recevoir, retenir et envoyer un objet avec de plus en plus d'exactitude.

Application des habiletés fondamentales

- choisir, exécuter et perfectionner des habiletés fondamentales dans divers milieux et en utilisant une variété d'équipement sportif;
  ex. : ski alpin, randonnée pédestre;
- faire preuve de créativité lors de l'élaboration d'enchaînements de pas de danse, seuls et avec d'autres, et exécuter des enchaînements de mouvements en réponse à une variété de stimuli d'ordre musical, verbal et visuel;
- démontrer des habiletés sportives lors de la création de jeux coopératifs et compétitifs modifiés, qui nécessitent la participation de tous;
- démontrer des habiletés sportives dans une variété d'activités individuelles; ex. : l'athlétisme.

Bienfaits pour la santé

Condition physique fonctionnelle

- expliquer la relation qui existe entre les habitudes alimentaires et la performance en matière d'activité physique;
- expliquer les composantes de la condition physique; ex. : la force, l'endurance, la flexibilité et les exercices cardiovasculaires, et en faire le lien avec le niveau personnel de conditionnement physique.

Image corporelle

- reconnaître et accepter les différences individuelles quant aux formes extérieures du corps et à la façon dont les différents types morphologiques se prêtent mieux que d'autres à certaines activités physiques.

Bien-être

- identifier et planifier les bienfaits personnels tirés d'activités physiques spécifiques.

©Alberta Education, Canada, 2006

Coopération

Communication

- identifier et manifester des habiletés en communication traduisant le respect, habiletés qui se prêtent bien à des activités diverses, et qui reflètent leurs sentiments, leurs idées et leurs expériences.

Esprit sportif

- respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif.

Leadership

- choisir et prendre la responsabilité de divers rôles en activité physique; et identifier les habiletés de chef et de membre d'une équipe utilisées en éducation physique.

Travail d'équipe

- identifier et manifester des comportements qui démontrent le respect de soi et des autres.

Dynamisme soutenu

Effort

- montrer qu'ils aiment participer en faisant des efforts soutenus dans le cadre d'activités physiques prolongées;
- identifier et démontrer des stratégies qui favorisent la participation et le maintien de la motivation.

Sécurité

- participer de façon sécuritaire aux exercices de réchauffement et de récupération, et en déterminer les bienfaits;
- choisir des pratiques simples et sécuritaires, qui favorisent un mode de vie actif et sain; ex. : le code de la sécurité routière pour le cycliste, et pour le patineur à roues alignées.

Établissement d'objectifs/Défi personnel

- créer et analyser diverses façons d'atteindre un objectif relié à l'activité physique et qui pose un défi personnel.

Une vie active dans la communauté

- analyser les facteurs qui influencent les décisions de la communauté visant à appuyer et à promouvoir l'activité physique;
- choisir et participer activement à des activités collectives ou individuelles qui favorisent une participation quotidienne.

©Alberta Education, Canada, 2006

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

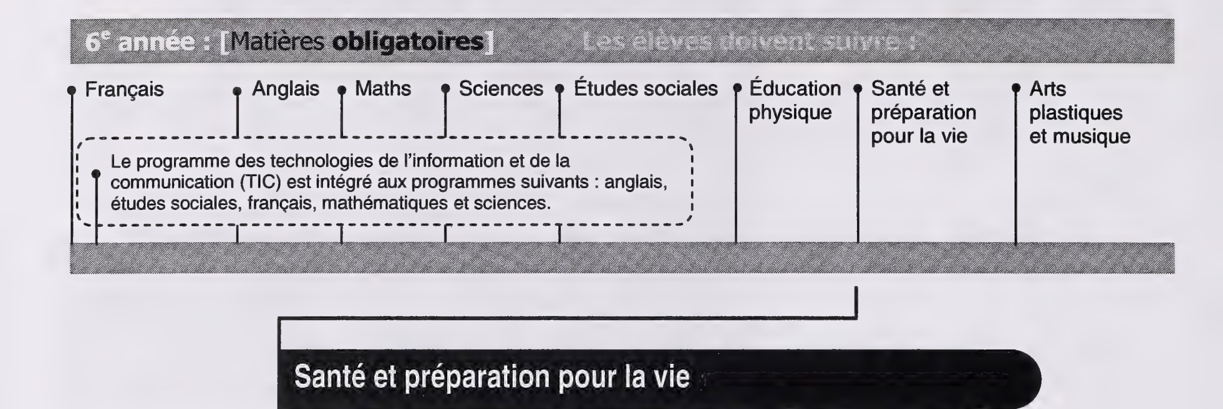
Éducation physique en ligne

http://www.education.gov.ab.ca/EducationPhysique/

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études — Les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque niveau scolaire de la maternelle à la 12e année.
- Ressources à l'intention des enseignants — Les liens aux ressources autorisées, au guide de mise en œuvre et aux activités liées aux résultats d'apprentissage M-12.
- Enseignement à domicile — Cette section s'adresse aux parents et aux enseignants responsables des élèves qui sont inscrits en ligne à ce cours ou qui reçoivent leur enseignement à domicile.

©Alberta Education, Canada, 2006



Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à : http://www.education.gov.ab.ca/french/sante/default.asp

Grâce au programme de santé et de préparation pour la vie, les élèves apprennent à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui. Le succès d'un tel programme est fondé sur le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 6e année :

Choix en matière de bien-être

Santé personnelle

- évaluer la nécessité de faire des activités quotidiennes équilibrées et variées qui favorisent la santé personnelle; ex. : l'activité physique, la relaxation, l'apprentissage, le sommeil, la réflexion;
- examiner comment les habitudes et les comportements sains influencent l'image corporelle et les sentiments de confiance en soi.

Sécurité et responsabilité

- analyser en quoi les lois, les règlements et les règles favorisent la santé et les mesures de sécurité;
- faire preuve de responsabilité en matière de sécurité, pour eux-mêmes et pour autrui, et montrer qu'ils possèdent les habiletés nécessaires à cette fin; ex. : lorsqu'ils gardent des enfants, lorsqu'ils sont seuls à la maison, démontrer la manœuvre de Heimlich (techniques de poussée abdominale).

Choix en matière de relations humaines

Gestion des émotions et sentiments

- reconnaître que les gens peuvent décider de leurs réactions émotionnelles face à des événements et des idées.

Interactions

- élaborer et mettre en pratique des stratégies pour nouer et améliorer les relations familiales ; ex. : en étant honnête, en faisant preuve d'empathie.

Rôles et processus de groupe

- analyser l'influence des groupes, des cliques et des alliances sur eux-mêmes et sur autrui; ex. : à la maison, à l'école et dans la communauté.

Choix en matière d'apprentissage pour la vie

Stratégies d'apprentissage

- approfondir leurs stratégies donnant lieu à une gestion personnelle efficace; ex. : en dressant un budget personnel et en s'en servant, en évaluant la puissance de la pensée positive.

Rôles de la vie et cheminement de carrière

- faire le lien entre les connaissances, les habiletés et les attitudes d'un élève qui réussit bien et celles d'un employé qui réussit bien.

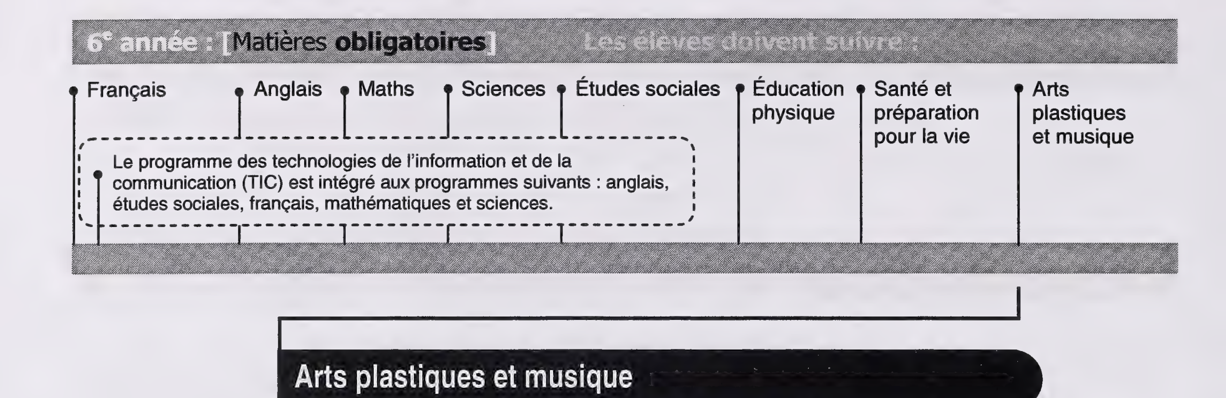
Bénévolat

- identifier les services bénévoles rendus par la communauté et communiquer information et appréciation.

Éducation sexuelle

Les écoles sont tenues d'offrir l'éducation sexuelle de la 4e à la 9e année. Les parents ont le droit de demander que leur enfant soit exempté d'un tel enseignement. Les écoles doivent offrir d'autres activités d'apprentissage aux élèves qui sont exemptés de suivre l'éducation sexuelle.

©Alberta Education, Canada, 2006



Arts plastiques et musique

Consulter le programme d'arts plastiques à : http://www.education.gov.ab.ca/french/beauxArts/default.asp

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

Arts plastiques

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 6e année :

- analyser les objets et les formes naturelles qu'ils perçoivent;
- développer leur propre représentation des choses qu'ils voient ou imaginent;
- organiser les représentations qu'ils créent;
- utiliser une variété de matériaux d'arts plastiques;
- recourir aux arts pour diverses raisons; par exemple, pour illustrer des histoires, concevoir des tissus et sculpter;
- comprendre la contribution de l'art à notre environnement.

Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

À la fin de la 6e année, les élèves devraient :

- lire des chansons et thèmes d'œuvres faciles dans la clé de **F**;
- savoir travailler ces concepts rythmiques par des exercices de mémoire, d'improvisation, de composition et de dictées;
- savoir reconnaître un changement de tonalité (ou de mode) à l'intérieur de chansons ou de thèmes;
- reconnaître les modes de transformation du thème (par exemple, diminution ou augmentation; changement de mode, de tonalité);
- reconnaître le(s) instrument(s) jouant le thème;
- reconnaître les instruments ou voix solistes;
- savoir écouter et identifier des formes (par exemple, danses, sonate, rondo).

©Alberta Education, Canada, 2006



Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

6e année : [Matières **facultatives**] Les écoles peuvent offrir :

- Art dramatique
- Langues autres que le français et l'anglais

Art dramatique

L'art dramatique peut être enseigné comme matière ou intégré à d'autres matières. Grâce à l'art dramatique, les élèves devraient développer une bonne idée d'eux-mêmes en assumant d'autres rôles et en faisant l'acquisition d'habiletés dans ce domaine.

À l'élémentaire, le programme d'art dramatique compte généralement onze formes d'expression dramatique, soit : le mouvement dramatique, le mime, la récitation en chœur, le récit d'histoires, la dramatisation, les marionnettes, le théâtre musical, le théâtre lu, le théâtre d'histoires, la composition de pièces et le théâtre collectif.

6e année : [Matières **facultatives**] Les écoles peuvent offrir :

- Art dramatique
- Langues autres que le français et l'anglais

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion,** doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

Un cours de langue et de culture internationale désigne un cours dans le cadre duquel une langue internationale constitue la matière étudiée, et ce, en vue d'acquérir les habiletés en communication et une sensibilisation à la culture visée.

Au secondaire 2e cycle, des cours de langue seconde existent à l'échelle provinciale pour l'initiation de l'enseignement des langues suivantes en 10e année : l'allemand, le chinois, l'espagnol, l'italien, le japonais, le latin et l'ukrainien.

Par ailleurs, on a également élaboré des cours qui permettent de débuter l'apprentissage des langues suivantes à l'élémentaire ou au secondaire 2e cycle et d'en poursuivre l'étude au secondaire 2e cycle : l'allemand, le chinois, l'espagnol, l'italien, le japonais et l'ukrainien.

Plusieurs autorités scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, l'hébreu, le polonais et le russe. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre autorité scolaire.

©Alberta Education, Canada, 2006

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 6e année (2006-2007)

Veuillez indiquer si vous êtes :

☐ Parent ☐ Enseignant ☐ Directeur d'école ☐ Directeur général ☐ Autre (préciser) ____________________

Veuillez indiquer si vous avez consulté :

☐ la version imprimée ☐ la version Internet ☐ les deux

Veuillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	Désaccord	Accord	Très d'accord
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Education sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

____

____

____

____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez télécopier ce formulaire ou nous le faire parvenir à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Education
10044, 108e Rue
Edmonton, Alberta, Canada
T5J 5E6
Téléc. : 780-422-1947